

Le colonel Joël Mameaux

« A l'heure où l'on revendique de plus en plus notre identité locale, le colonel Mameaux est le parfait exemple du « Made in Morbihan ».



Né à Lorient, il n'a en réalité jamais quitté ce département qu'il aime et vante tant.

Il y a mené l'ensemble ses études, puis décroché son premier travail à l'Ifremer, à La Trinité-sur-Mer.

Là, durant quatre ans, il assuré le poste de responsable des laboratoires bactériologiques des coquillages.

Problème. Peu de perspectives d'évolution s'offre à Joël Mameaux qui, grand amateur de plongée, cherche en plus à concilier son métier à cette activité... Alors, pourquoi ne pas devenir sapeur-pompier ?

Frileux, il y sera poussé par son épouse qui l'incite à s'engager comme volontaire à Carnac afin de découvrir cet univers qui lui est quelque peu étranger.

Cette expérience sera pour lui une véritable révélation le poussant, très vite, en 1982, à passer son concours d'officier. L'année 1983 sera le point de départ de sa carrière de sapeur-pompier professionnel.

D'emblée, il est appelé à prendre la fonction de responsable de la formation sport à la direction départementale, alors située aux Grandes Murailles, et qui compte, à cette époque, seulement 14

agents. De cette époque, le colonel Mameaux en serait aujourd'hui le dernier témoin actif...

Hyperactif et visionnaire, le colonel Mameaux mettra en place des dispositifs novateurs, dont le Service départemental ne pourrait se passer aujourd'hui. Il s'agit du sauvetage côtier, du Grimp (Groupement de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux), ou encore le début de la formation feu de forêt, sous l'égide du lieutenant-colonel Tatarde.

En 1990, nouveau tournant. Le lieutenant-chef Mameaux est affecté comme chef de centre à d'Auray, lui valant d'être le premier sapeur-pompier professionnel à endossé cette fonction dans cette localité.

Quatre ans plus tard, peu de temps après avoir obtenu le grade de capitaine, Joël Mameaux est de retour à la direction départementale, au titre de responsable du service opération. Là, un chantier colossal l'attend : la mise en place du CTA-CODIS, le service de centralisation de l'alerte, qui met fin à l'éparpillement des appels réceptionnés auparavant dans les différents centres de secours ou la gendarmerie.

En 1999, nouvelle affectation. Celui qui a obtenu le grade de commandant devient responsable du service technique, puis, très vite, chef du groupement logistique. Là, encore il sera précurseur dans de nombreux domaines, en particulier dans la mise à disposition d'engins polyvalents, comme les Fourgons Mousse Grande Puissance (FMOGP) ou encore les Camions citernes-ruraux (CCR) qui ont cette particularité de lutter contre les feux de bâtiment ou de forêt.

Six années plus tard, en 2005, le lieutenant-colonel est nommé chef du groupement territorial de Vannes. Son rôle ? Se faire le lien entre la Direction et les centres de secours ou encore les élus locaux. Une mission qui lui tiendra particulièrement à cœur tant il se plaît à appliquer, expliquer ou défendre les directives du service départemental.

Perdre le colonel Mameaux, même pour une aussi bonne raison qu'est un départ à la retraite, c'est perdre un élément fondateur et indispensable du rouage du Service d'incendie et de secours du Morbihan. Avec lui, s'en vont des moments-clefs sur lesquels repose l'Histoire de la Maison.

Si l'on doit retenir une particularité du parcours professionnel du colonel Mameaux, c'est bien son enracinement au territoire. Un enracinement qui l'a amené à faire l'intégralité de sa carrière en Morbihan. Pour le service, c'est une originalité précieuse qui, sur bien des plans on l'a vu, l'a amené à progresser et évoluer au gré des observations qu'il pouvait remonter.

Cette assise territoriale se lit également au travers des multiples - devrais-je dire des innombrables - relations qu'il a pu tisser au sein même du groupement, et plus largement en Morbihan. Sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, officiers, chefs de centres, élus locaux, autorités extérieures... Le colonel Mameaux, c'est dans notre département, l'un des visages les plus familiers représentant le corps des sapeurs-pompiers ; faisant de lui un ambassadeur hors pair.

Beaucoup de gens le savent, le colonel Mameaux, c'est le genre de « mec » qui reste toujours bien droit dans ses rangs. Impossible de l'acheter ou d'obtenir une faveur. En véritable représentant de l'autorité des pompiers, il avait à cœur de faire respecter les règles, mais aussi de les défendre, et donc de les expliquer. Cette abnégation, cet attachement aux valeurs de la famille des sapeurs-pompiers, on ne peut évidemment que les louer.

Nous garderons aussi votre vision de précurseur. Devançant les demandes ou directives nationales, vous avez mis au point ou piloté de nombreux dispositifs novateurs, tels que la spécialité sauvetage côté, la section Grimp, le démarrage des formations feux de forêt ou encore l'élaboration d'engins polyvalents comme la FMOGP ou le CCR. Sachez que vous laissez derrière vous des moyens forts, dont le SDIS du Morbihan ne pourrait désormais plus se passer.

Papa de 2 enfants, grand-père de 2 petits-enfants, je ne doute pas que vous aurez à cœur, entre deux séances sportives, à leur transmettre vos valeurs... et pourquoi pas à leur apprendre, si ce n'est déjà fait, le ballon ovale.